



[**CLIQUEZ ICI POUR LA VIDEO DE L'INTERVIEW EN FRANCAIS DU MINISTRE RAHAJASON**](#)

Qu'on se le dise une fois pour toutes ! Le journalisme est un métier. Certes, comme les autres, mais un métier à part. Les dirigeants passent, lassent mais, hélas, ne se cassent pas d'eux-mêmes, avant qu'ils ne trépassent.



L'accueil au "Pic Vert" d'Ambatobe

Le journalisme, lui, est éternel, dicit le ministre de la Communication, lui-même, conscient qu'il ne fera jamais que passer. Surtout dans cette période transitoire, donc provisoire. De toute façon, il est issu du sérail et fait partie de la génération de ministres qui osent le déclarer. En effet, depuis Tsiranana à Ravalomanana, tous les élus ou nommés croyaient dur comme fer qu'ils seront à leur poste pour cette fameuse éternité. Le monde à l'envers, en Afrique en général, qui fait comprendre pourquoi le continent sera toujours à la traîne des pays du Nord. Dernier exemple très récent : Me Abdoulaye Wade qui met le Sénégal en péril, à cause de cette notion d'éternité (sur terre). On verra bien mais, déjà, des émeutes ont éclaté à Dakar...

Pour Madagascar, le problème repose sur le dieu Fric, bel et bien institué par Marc Ravalomanana qui, jusqu'à présent, peut tout acheter. Même les âmes, paraît-il. Ainsi, le métier de journalisme dans la Grande île, est devenu un vivier d'apprentis du « 4^e pouvoir » qui n'a pas sa raison d'être dans nos contrées. Car le journaliste n'est pas là pour prendre un quelconque pouvoir. Ni être le porte-parole de politiciens qui n'ont jamais fait que se remplir les poches. Le journaliste malgache doit approfondir la question suivante : Pourquoi dans les pays anglo-saxons l'ensemble de la presse est-elle respectée ?



[CLIQUEZ ICI POUR LA VIDEO DU DISCOURS EN FRANCAIS DU MINISTRE RAHAJASON](#)

Lors de cette journée récréative de présentation de vœux, le ministre de la Communication, Harry Laurent Rahajason, a sorti une énième solution pour mettre certains « journalistes » au pas. La mise en place d'un Observatoire de la Presse, composé de juristes et autres spécialistes de je-ne-sais-pas quoi. Je dis : non, M^ossieur, ce n'est pas une solution, dès lors que cette entité ne pourra pas sanctionner. Cela donnera aux journalistes de la génération présente de se croire tout permis : de l'irrespect à la désinformation, en passant par le reniement de soi pour quelques ariary de plus. Pour ce qui est de l'Ordre des journalistes (une élection sera bientôt organisée selon le ministre Rahajason), beaucoup d'antécédents ont démontré son inefficacité et ce n'est pas par un coup de baguette magique que cela changera. Quant au fameux syndicat des journalistes, leurs initiateurs doivent voir le long terme : seront-ils prêts à affronter la « misère » lorsque leurs patrons leur couperont les vivres ? Il faut penser avec la tête plutôt qu'avec le cœur. Cela me fait penser à la malgachisation de 1972... Du gâchis ayant entraîné mille rancœur.

La vraie, l'unique solution est la suivante qui vient de moi-même, après 30 ans de journalisme : plus aucun journaliste ne sera emprisonné. Quoi qu'il dise, relate ou écrive. Par contre, il faut mettre en place un système d'amendes destiné, même pas au directeur de publication -qui comme son nom l'indique publie, même les pires conneries- mais des amendes que devront

payer les propriétaires des supports (journaux, radios, télévisions) dès que leur support bafoue la loi en vigueur. Que ne doit pas faire un média ? Ceci : Atteinte à la vie privée, diffamation publique, propagation de fausses nouvelles. Malheureusement, c'est tout ce que l'on entend, lit et voit dans ce que j'ai déjà appelé « *Médiaboliques* » où le recouplement est un mot qui ne fait pas partie de leur dictionnaire ni de leur pratique d'un journalisme à la fois gendarme, espion, juge, partie et semeur de zizanie. Tant qu'il n'y aura pas un système de sanctions, ce n'est donc pas la peine de parler pour ne rien dire.



De face, notre confrère Ismaël Razafinarivo

Qui sont, en majorité, ces propriétaires de support médiatique ? Surtout pas des journalistes mais des hommes qui possèdent un certain pouvoir financier et politique. Là est le hic. Faites une enquête pour la presse écrite, par exemple. A part La Gazette de la Grande île, tous les propriétaires de journaux à Madagascar sont des politiciens qui utilisent leur support pour servir leurs intérêts. Le journaliste malgache actuel, pauvreté (d'esprit surtout) oblige, n'osera jamais quitter son job pour clause de conscience. Seuls deux l'ont fait : nos confrères Ismaël Razafinarivo et Annick Raherimanana qui travaillent actuellement sur radio Antsiva.



Représentants du Club des Journalistes Doyens (CJD)

Lorsque ce système d'amendes aux propriétaires de médias sera institué, alors là les journalistes malgaches pourront rêver de quatrième pouvoir. Pas avant. Pour l'heure, c'est le concours de mettre en exergue tous les bruits de couloirs, jusqu'à déformer la réalité.

En attendant donc un décideur (politique) courageux qui appliquera cette seule et unique décision propre à assainir le métier, voici deux photos de cette journée du samedi 28 janvier 2012, au « *Pic Vert* » sis à Ambatobe. L'album se trouve dans un autre dossier. Ce fut une journée de trêve et de respect de la tradition et du corps du métier. Il faudrait 365 jours par an comme celui-là. Mais la vie continue... Lisez les journaux, vous m'en direz des... nouvelles. Et madagate.com dans tout ça ? La question a brûlé toutes les langues, hein ? Madagate.com roule pour l'intérêt du grand nombre, c'est-à-dire la population qui forme la Nation malgache. Allez dans nos archives au lieu d'aller proférer anonymement des insultes dans les forums. Il y a mille façons de dire les choses mais lorsqu'un dirigeant joue au mariole, nous n'avons jamais eu la mémoire courte ou l'esprit embrumé par les vapeurs d'argent sale.



Moks Razafindramiandra et Georges Rakotondrasoava qui a dit : *"Un pouvoir qui se met à dos la presse ne dure jamais longtemps"*



Reportage Jeannot RAMAMBAZAFY (Texte, photos, vidéos)